

# PREMIERS ÉCHANGES

pour recruter un assistant maternel



ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



L'essentiel & plus encore



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

## PREMIER CONTACT TÉLÉPHONIQUE

- Être vigilant sur le moment de l'appel (éviter les heures d'activité intense, comme les repas ou les heures de transport scolaire).
- Proposer éventuellement de rappeler.
- Se présenter (nom, lieu d'habitation).
- Présenter son enfant (prénom, âge, besoin d'accueil le plus précis possible).
- **Si le projet est réalisable**
  - Convenir d'un rendez-vous pour une première rencontre au domicile de l'assistant maternel.
  - Ne pas oublier de laisser ses coordonnées à l'assistant maternel (numéro de téléphone, adresse).
  - Commencer à mettre par écrit les questions en prévision de la future entrevue.

## PREMIER ACCUEIL PHYSIQUE

Cette première visite doit avoir lieu, si possible, avec les deux parents et l'enfant.

- **Présentation mutuelle**
  - Présenter les différents membres de la famille (nombre d'enfants, âge, situation professionnelle, lieu d'habitation...).
  - Demander à l'assistant maternel quelles sont les spécificités de son agrément (type d'agrément, nombre et âge des enfants).
  - Depuis combien de temps exerce-t-il ce métier ?
  - A-t-il terminé ou non la formation obligatoire de 127 heures délivrée par le Département de la Loire ?
  - Combien accueille-t-il d'enfants actuellement et quel âge ont-ils ?
  - A-t-il des contraintes familiales ou liées aux enfants déjà accueillis (accompagnement scolaire, etc.) ?
  - Comment s'effectuent les accompagnements scolaires (à pied, en poussette, en voiture), à quelle école et sur quels horaires ?
  - Évoquer vos propres contraintes familiales ou professionnelles.

## ■ **Présentation de l'enfant**

- Parler de l'enfant, de ce que vous avez envie de dire de lui, de son vécu, sa personnalité...
- Présente-t-il un problème de santé (handicap ou maladie chronique) ? Si oui, lequel ? Quelles contraintes cela peut-il entraîner ?

## ■ **Quelles sont les habitudes de vie de l'enfant ?**

### • **Alimentation**

- En cas d'allaitement maternel, comment l'accompagnement dans la poursuite de l'allaitement est-il envisagé ?
- Combien prend-il de repas par jour ? Les prend-il à heure fixe ou à la demande ?
- Comment mange-t-il (genoux, transat, chaise haute, table) ?
- Où en est-il en matière de diversification alimentaire ?
- Mange-t-il mixé, mouliné ou en petits morceaux ?
- Y a-t-il des aliments qu'il n'aime pas ?
- Présente-t-il une allergie alimentaire ? Si oui, laquelle ? Un régime est-il nécessaire ?

### • **Sommeil**

- Rythme de sommeil : nombre de siestes, horaires et durée...
- Rites d'endormissement mis en place : musique, veilleuse, histoire, doudou, sucette...
- Où dort-il, dans quel lit et dans quelle tenue ?

### • **Éveil et apprentissage**

- Où en est-il dans son développement psychomoteur : sait-il s'asseoir, rampe-t-il, se met-il debout, marche-t-il ?
- Où en est-il en matière d'apprentissage du langage ?
- Où en est-il de l'acquisition de la propreté : a-t-il encore des couches, comment est-il changé, va-t-il sur le pot ?

## ORGANISATION DU QUOTIDIEN

- Quelle est l'organisation mise en place au cours de la journée par l'assistant maternel en fonction de ses contraintes ?
- Prépare-t-il les repas des enfants ou les parents doivent-ils les fournir ?
- Comment va se faire l'adaptation de l'enfant et sa préparation à la séparation d'avec sa famille ?
- Comment l'assistant maternel gère-t-il l'arrivée et le départ des enfants accueillis ?
- Comment s'effectuent les échanges quotidiens (à l'oral, par écrit) ?
- L'assistant maternel fréquente-t-il le Relais d'assistants maternels (RAM) ? À quel rythme et comment s'y rend-il ?
- Participe-t-il aux temps collectifs, aux groupes de parole, aux conférences ou réunions à thèmes ?
- Emmène-t-il les enfants à la médiathèque ou à la ludothèque ?
- Quels types d'activités et de sorties met-il en place pour les enfants accueillis ?

## ATTITUDES ÉDUCATIVES

- Comment l'assistant maternel voit-il son rôle auprès de l'enfant sur le plan éducatif ?
- Quelles attitudes l'assistant maternel adoptera-t-il afin de valoriser les comportements positifs de l'enfant ?
- Quelles attitudes l'assistant maternel adoptera-t-il face à un comportement inadapté de l'enfant ?
- Qu'est-ce qui est autorisé ou non chez l'assistant maternel (regarder la télévision, manger avec ses doigts, parler à table...) ?
- Selon vous (parents et assistant maternel), quelles sont les règles à transmettre à l'enfant ?



## VISITE DU LOGEMENT

- Demander à visiter les pièces auxquelles l'enfant aura accès, ainsi que les extérieurs.
- Les mesures de sécurité ont-elles été prises en matière de protection des escaliers, de la piscine, des abords de terrain ?
- Y a-t-il un téléviseur ? Où est-il situé ? Comment est-il utilisé ?
- Quel est le matériel de puériculture utilisé par l'assistant maternel (soins, repas, sommeil, jeux et activités, sorties...)
- L'assistant maternel a-t-il des animaux ? Si oui, lesquels et comment les fait-il cohabiter avec les enfants accueillis, notamment par rapport à l'hygiène et à la sécurité ?



## CONTRAT DE TRAVAIL

**Il est souhaitable au préalable, que vous ayez pu rencontrer l'animatrice du RAM, afin d'avoir des renseignements sur la convention collective du particulier employeur et sur le contrat.**

- Parcourir ensemble le contrat de travail.
- Déterminer les jours et horaires de présence (quelle souplesse et quelles limites ?), ainsi que le nombre de semaines d'accueil dans l'année et les périodes de congés.
- Négocier le tarif horaire, les indemnités diverses, les majorations éventuelles.

## CONTRAT D'ACCUEIL

**Tout aussi important que le contrat de travail, le contrat d'accueil regroupe tout ce qui concerne la santé de l'enfant, les autorisations.**

Il est nécessaire qu'une cohérence éducative soit recherchée entre le parent et l'assistant maternel. Une bonne connaissance réciproque permettra d'instaurer un climat de confiance.

- Parcourir ensemble le contrat d'accueil.
- Comment l'assistant maternel assure-t-il l'urgence en cas d'accident ?
- Que fait-il en cas de maladie de l'enfant ?
- Quels sont les produits d'hygiène utilisés et qui les fournit ?

**Au terme de ce premier entretien, prenez le temps de réfléchir chacun de votre côté et fixez ensemble un délai pour donner une réponse.**

**Plus d'infos :**

[www.loire.fr/documentspmi](http://www.loire.fr/documentspmi)

ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT